Paris le Mars 1917

4678

BIBLIOTHÈQUE VICTOR COUSIN
Manuscrits
Fonds Arconati Visconti
SORBONNE

Mon cher Recteur,

Bien des fois, depuis qu'est commencée la guerre, vous m'avez dit combien la vie de l'Université de Paris était devenue difficile et combien plus elle le serait une fois la guerre terminée.

Je tiens à vous donner confiance dans l'avenir, à vous et à vos collaborateurs.

Veuillez donc annoncer au Conseil de l'Université que par acte testamentaire déposé chez Me Bucaille notaire à Paris, j'ai institué comme légataire universelle l'Université de Paris.

~~Veuillez donc annoncer~~

~~Les~~ Les quelques legs particuliers qu'elle aura à acquitter seraient insignifiants par rapport aux ressources dont elle pourra disposer.

Je n'ai pas compris dans cette attribution mon château historique de Gaesbeek. Il serait pour elle une charge.

Lorsque il y a quatre ans vous avez mis en avant l'idée de la construction d'un Institut d'Histoire de l'Art sur les terrains que l'Université de Paris possède en bordure de la rue Pierre Curie, vous savez qu'aussitôt je me suis promis de la réaliser.

4679

Mon testament contient une clause spéciale à ce sujet. Mais si de mon vivant, je réussis à vendre certains immeubles que je possède en Italie et en France, je m'empresserai de mettre par avance d'hoirie le produit de cette vente à la disposition de l'Université pour la construction dont il s'agit et à laquelle je tiens particulièrement.

Heureuse mon cher Trebon de pouvoir contribuer à consolider et, s'il se peut, à développer l'œuvre à laquelle vous avez voué votre vie, je vous prie de recevoir l'assurance de mes sentiments de vieux et fidèle amitié.